

GEN Jeudi 14 mars Page:2/3

LOCALE

14/03/2019

Le futur quartier Étoile-Gare passé au crible



Ci-contre, l'entrée de la gare côté Annemasse avec une brasserie en rez-de-chaussée de l'immeuble de bureaux accolé à la gare.

© Laisné Roussel et © Gautier+Conquet pour la Une.

A quelques mois de l'arrivée du Léman Express, le quartier Étoile-Gare se précise. Si les premiers immeubles seront livrés en cette fin d'année, de nombreuses questions demeurent. DOSSIER RÉALISÉ PAR JENNY BARDELAYE ET JULIA CHIVET

ANNEMASSE-AGGLO

Les contours du nouveau quartier de la gare se dessinent peu à peu au cœur de l'écoquartier Étoile-Gare. La gare « sera bien livrée le 15 décembre », assure Christian Dupessey maire d'Annemasse, pour accueillir le Léman Express. Une réunion

publique s'est tenue à Ambilly jeudi 7 mars pour présenter à la population les vues en version 3 D du quartier.

1

UNE RÉUNION

QUI A FAIT RECETTE

À LA HALLE EN VERRE

La salle était comble jeudi soir, composée d'habitants de Ville-la-Grand, d'Ambilly et d'Annemasse. Deux voisins d'immeuble Michèle et Gilberte n'auraient raté la réunion pour rien au monde. « *C'est formidable ! Si tout est fait, ce sera super !* », se réjouit Gilberte. « *Mon petit-fils voyage déjà en train et en car* », assure Michèle. Il est la « cible » parfaite de la nouvelle vision du transport en Haute-Savoie. La jeunesse a pris le pli de la multi-modalité et de la mobilité douce. « *Ça m'intéresse ce qui va changer dans ma commune demain. Je vais avoir beaucoup de possibilités de me déplacer pour le loisir, le travail...* », se réjouit Céline, jeune trentenaire, impatiente d'évoluer dans ce nouveau paysage. Une majorité de seniors était présente mais « *nous suivons tous les travaux qui sont réalisés. Je pense que pour le futur ça va marcher même si tout n'est pas parfait, ce seront de nouveaux endroits, de nouveaux commerces* », confie Salvator Piredda, habitant d'Ambilly.

2

LES ACCÈS DE LA GARE

DIVISENT LES HABITANTS

D'ANNEMASSE AGGLO

Parmi tous les sujets abordés, le devenir de la voiture, l'accessibilité, les parvis sud et nord ont suscité un fort intérêt plus que l'hôtel, les commerces ou encore les bureaux. Les accès de la gare divisent. Si le parvis nord sera verdoyant et doté d'une pente douce qui a ravi l'audience, le parvis sud a quant lui laissé songeur. « *N'avez-vous pas envisagé un escalier mécanique car, avec le nombre de sorties et d'entrées qu'il y aura de ce côté-ci, ça risque d'embouteiller sur un [seul] ascenseur* », a interrogé un habitant. « *L'escalier, ce n'est pas trop tard, il faut juste des sous. Le sujet des flux souligné, c'est qu'il y aura beaucoup de correspondances. On aura une affluence plus importante qu'aujourd'hui et on passe de 1 m 40 à plus de 6 mètres de large* », ont tenté de rassurer les partenaires du projet dont Denis Maire, vice-président à l'Agglo en charge de l'aménagement-urbanisme, et Christophe Astruc de la SNCF. La place de la voiture a inquiété plusieurs personnes qui ont fait savoir leur étonnement quant au bannissement des voitures par le biais de la suppression de places extérieures. « *Ce seront plus des jeunes qui emménageront. Leur vision sera différente de la nôtre. Ils auront accès à toute la mobilité douce et en seront habitués* », a rétorqué Michel Boucher, vice-président aux transports.

3

LA DANGÉROSITÉ

DU PONT NEUF

POINTÉE DU DOIGT

Le pont à Ville-la-Grand et surtout le passage à niveau 49 ont mis en émoi l'assemblée. « *Il faut sécuriser cet endroit, avec le cadencement on doit réparer plus souvent, il faut vraiment aborder la sécurité* », a insisté un ancien cheminot. Le projet du quartier Étoile-Gare est évolutif. En fonction des retours de la population, les acteurs-partenaires pourront ajuster les plans.

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)

GEN Jeudi 14 mars Page:2/3

LOCALE

14/03/2019

EN CHIFFRES

60 %

de la surface sera dédiée aux logements et

40 %

aux bureaux, commerces et pôle tertiaire.

33 %

de logements en accession libre,

33 %

de logements en accession abordable,

33 %

de logements locatifs sociaux.

4,5

millions de voyageurs attendus. La gare deviendra la

4 E

de Rhône-Alpes avec une multiplication par

8

du nombre de voyageurs en gare.

Un train toutes les

10

minutes entre Annemasse et Genève (en heures de pointe).

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)

GEN Jeudi 14 mars Page:2/3

LOCALE

14/03/2019

Des travaux qui ne sont pas près de s'arrêter



Visuel de l'hôtel 4 étoiles qui prendra place en face de la gare d'Annemasse.

©Clément Vergély Architectes

Tout ne sera pas prêt pour l'arrivée du Léman Express. Si la Maison de la mobilité a d'ores et déjà ouvert ses portes et que tout ce qui permet de faire « *fonctionner la gare* » doit être terminé pour décembre prochain, les travaux du quartier gare vont s'étaler sur les quinze prochaines années.

À court terme, c'est l'esplanade devant la gare côté Annemasse qui va prendre forme avec un Hôtel Novotel quatre étoiles (*voir la photo ci-contre*) dont les travaux ont débuté et pour lequel une livraison est prévue au troisième trimestre 2020. Deux immeubles de logements seront également livrés l'année prochaine : l'un de 85 logements avec une maison de santé au croisement de l'avenue Emile-Zola et de l'avenue de la Gare ; l'autre de 57 logements juste en face de la gare. Tous deux compteront des locaux commerciaux en rez-de-chaussée. L'immeuble de bureaux qui sera accolé à la gare sera lui en travaux en 2020 pour une sortie en 2022.

AMBILLY EN CHANTIER

Dans l'immédiat, c'est aussi Ambilly qui va connaître d'importants travaux. Dans ce projet Etoile d'ampleur, la rue de la Fraternité va devenir un axe majeur et va être prolongée et bordée de nouveaux logements. Cette année, il s'agira surtout à cet endroit de préparer les réseaux et de premiers travaux vont donc être initiés.

Si le passage souterrain permettant de passer d'un côté à l'autre de la gare doit être prêt pour l'arrivée du Léman Express, l'aménagement du parvis Nord et de l'espace de la Rotonde, avec espaces verts, terrain multisports et aires de jeux pour enfants interviendra en 2020.

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)

GEN Jeudi 14 mars Page:2/3

LOCALE

14/03/2019

« Un déficit de verdure côté annemassien »



La vue quand on sortira de la gare d'Annemasse, sur le parvis Sud.

©Gautier+Conquet

À la vue des derniers visuels dévoilés par Annemasse Agglo, Maxime Gaconnet, conseiller municipal d'opposition à Annemasse et conseiller communautaire, a été frappé par « *le déséquilibre entre la partie annemassienne et la partie ambillienne.* » « *Le parvis Sud manque terriblement de verdure. On nous parle de quelque chose de minéral mais quelle image va-t-on donner d'Annemasse avec cette esplanade très froide devant la gare ?* », s'interroge-t-il. Et d'ajouter : « *Il y a un réel déficit de verdure et d'esthétisme côté annemassien.* »

Si l'élu vante « *les outils magnifiques que seront le Léman Express et le tramway* », il craint quelques « *contrariétés post-inauguration.* » « *J'ai l'impression que l'on n'a pas anticipé les répercussions au-delà du quartier gare.* »

NUISANCES

ET CIRCULATION DIFFICILE

Le conseiller municipal pense notamment au Pont-Neuf sur Ville-la-Grand, qui aurait pu selon lui « *être intégré au projet* » et qui doit « *désormais être une priorité.* » La circulation autour de la nouvelle gare l'inquiète également. « *Les voitures ne vont pas disparaître du jour au lendemain. C'est un pari risqué que l'exécutif fait. (...) Il y aura forcément des nuisances et des répercussions sur les rues annexes, à Annemasse, mais aussi sur Ambilly et Ville-la-Grand.* »

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)

GEN Jeudi 14 mars Page:2/3

LOCALE

14/03/2019

L'urgence du Pont-Neuf pointée du doigt



La fragilité du Pont-Neuf déjà fortement emprunté est pointée du doigt par les habitants.

La question a été clairement soulevée lors de la réunion publique du jeudi 7 mars. Le devenir du Pont-Neuf à Ville-la-Grand inquiète et les habitants veulent savoir quand son réaménagement sera mené. La « *dangerosité* » du site, Nadine Jacquier, la maire, la connaît : « *Nous nous sommes réengagés dans ce dossier en 2016 et nous attendons toujours une réponse de nos partenaires.* » Le Département, la Région, la SNCF et Annemasse Agglo ne se sont pas encore mis autour de la table pour évoquer ce sujet préoccupant. Concrètement, la commune de Ville-la-Grand ne peut, seule, assumer financièrement la requalification de ce pont au-dessus des voies ferrées très fréquenté aujourd'hui et qui le sera davantage demain. « *Cela devient urgent, c'est certain* », appuie le premier édile.

SUPPRESSION

DU PASSAGE À NIVEAU

« *Il y a cette question du pont mais aussi celle de la suppression du passage à niveau 49 juste en aval. (...) Il en va de la responsabilité de chacun pour que le projet se fasse dans les meilleurs délais.* » Des études coûteuses ont d'ores et déjà été menées par la commune. Cette dernière espère avoir des réponses concrètes à apporter à la population lors de la prochaine réunion publique sur le quartier gare qui se tiendra en septembre.

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)

GEN Jeudi 14 mars Page:2/3

LOCALE

14/03/2019

LE FINANCEMENT**DES QUATRE QUARTS**

Si le Léman Express apporte une nouvelle façon de se déplacer en Haute-Savoie, Ville-la-Grand, Ambilly et Annemasse sont les villes directement concernées par le projet du quartier gare Etoile. Le coût entre 52 et 60 millions d'euros est réparti en quatre quarts. « *Un quart pour chaque ville et le dernier quart déboursé par Annemasse Agglo* soit plus de 12 millions.

Le Léman Express a été l'élément déclencheur de cette transformation urbaine.

Les tarifs des billets seront connus autour de mai 2019.

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)

GEN Jeudi 14 mars Page:2/3

LOCALE

14/03/2019

LE FINANCEMENT**DES QUATRE QUARTS**

Si le Léman Express apporte une nouvelle façon de se déplacer en Haute-Savoie, Ville-la-Grand, Ambilly et Annemasse sont les villes directement concernées par le projet du quartier gare Etoile. Le coût entre 52 et 60 millions d'euros est réparti en quatre quarts. « *Un quart pour chaque ville et le dernier quart déboursé par Annemasse Agglo* soit plus de 12 millions.

Le Léman Express a été l'élément déclencheur de cette transformation urbaine.

Les tarifs des billets seront connus autour de mai 2019.

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)